

Commune d'Incourt



Incourt, le 20 janvier 2020

CONVOCATION

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la **salle du Conseil communal – rue de Brombais 2 à Incourt le 29 janvier 2020 à 19h00.**

La prestation de serment des Conseillers juniors se déroulera à 18h30.

SEANCE PUBLIQUE

1. Finances - Modification budgétaire n°2 2019 - Arrêté du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville - Prise d'acte.
2. Finances - Règlement redevance sur le changement de prénom - Décision du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville - Prise d'acte.
3. Travaux - Convention entre la Commune d'Incourt et l'InBW pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de voirie rue Marcel Louis à Piétrebais - Pour approbation
4. Personnel communal - Conseiller en énergie - Modification de la convention de partenariat en matière de conseil en énergie dans le cadre du projet « Communes Energ'Ethiques » initié par la Région wallonne - Modalités de fonctionnement du Conseiller en Energie entre les communes de Beauvechain, Grez-Doiceau et Incourt - Approbation.
5. Personnel communal - Obligation d'emploi de travailleurs handicapés au sein des communes - Arrêté du Gouvernement wallon du 7 février 2013 - Pour information.
6. Population - Avenant à la convention de partenariat entre les CRI et les communes dans le cadre du parcours d'intégration - Décision.
7. Service Jeunesse - Projet de convention de collaboration 2019/2020 avec le Coup de Pouce asbl - pour accord

8. Bibliothèque - Renouvellement de la reconnaissance du réseau de bibliothèques Jodoigne-Incourt auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les années 2021-2025 - Pour approbation.
9. Bibliothèque - Réseau des bibliothèques de Jodoigne et d'Incourt - Convention entre la ville de Jodoigne et la commune d'Incourt - Pour approbation.
10. Administration générale - Plan de cohésion sociale n°3 - 2020-2025 - Composition de la Commission d'Accompagnement - Désignation de la Présidence - Décision.
11. Administration générale - Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2019.

SEANCE HUIS-CLOS

12. Personnel statutaire - Exercice d'une activité professionnelle complémentaire - Décision.
13. Enseignement communal - Personnel - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant.
14. Enseignement communal - Personnel - Désignation d'un professeur d'éducation physique à titre temporaire dans un emploi non vacant.
15. Enseignement communal - Personnel - Demande de congé pour prestations réduites, accordé au membre du personnel qui a au moins deux enfants à charge de moins de 14 ans.
16. Enseignement communal - Personnel - Demande de congé pour prestations réduites, accordé au membre du personnel qui a au moins deux enfants à charge de moins de 14 ans.
17. Enseignement communal - Personnel - Demande de congé pour prestations réduites, justifiées par des raisons sociales et/ou familiales.

Par ordonnance,

Le Directeur général f.f.,


S. BONSIR



Le Bourgmestre,


L. WALRY

Art. L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (anciennement art.90 de la nouvelle Loi communale) :

Le Conseil communal ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre de membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.